



ET SI VOTRE CONSEIL MUNICIPAL REJOIGNAIT L'APPEL DES COQUELICOTS ?

MARS 2019

Collectif coquelicot de :

Contact :

A Mairie de
Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s

Vous avez probablement eu connaissance de la dynamique de rassemblement du mouvement « Nous voulons des Coquelicots » qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Avec plus de 450 000 signataires, des rassemblements réguliers tous les premiers vendredi du mois réunissant plus 30 000 personnes le 7 décembre, la Saône-et-Loire participe activement à cette dynamique avec plusieurs rendez-vous* répartis sur le territoire depuis le mois d'octobre.

Le mouvement « Nous voulons des Coquelicots » de Saône & Loire a pris connaissance de **l'arrêté préfectoral visant à encadrer l'utilisation, par des mesures de protections, des pesticides à proximité des établissements fréquentés par des personnes vulnérables, conformément aux dispositions législatives de l'article L.253- 71 du code rural et de la pêche définies dans la loi du 13 octobre 2014 dite loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.**

Dans un souci d'agir concrètement et localement pour préserver notre santé et notre environnement, nous souhaitons avoir des informations sur les modalités d'application de cet arrêté dans les communes concernées. En effet, nous constatons qu'il n'y a qu'une faible communication à destination des habitants sur la manière dont les communes, en lien avec les professionnels agricoles et les services de l'Etat, mettent en place les mesures de protection. L'absence de transparence conduirait inévitablement à une crise de confiance.

Plusieurs interrogations nécessitent encore, à notre avis, des réponses :

- 1) Votre commune se sent-t-elle concernée par cet arrêté ? A-t-elle engagé une concertation avec les acteurs agricoles et viticoles ? Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit : l'objectif est d'avoir une cartographie précise des mesures de protection prises ou à prendre sur votre territoire.
- 2) Pour les communes mobilisées, où en sont-elles dans leur démarche, quelles sont les mesures adoptées parmi les 4 mesures proposées par l'arrêté ?
- 3) Pour les communes n'appliquant pas l'arrêté, quelles en sont les raisons et les facteurs bloquants ? Quels moyens attendent-t-elles des services de l'État pour dépasser ce problème ?

Nous ne doutons pas que vous vous sentiez concerné-e-s par cette mobilisation citoyenne. Elle constitue un impératif urgent pour la santé publique comme pour l'environnement. Sortir de l'empoisonnement de l'air, de l'eau, des sols, de nos organismes par les pesticides est une condition nécessaire pour sauver la biodiversité....et donc nos productions alimentaires. L'hécatombe en cours des insectes, oiseaux, vers...est une menace pour l'avenir des générations futures que nous avons le devoir de combattre, là où nous vivons.

C'est pourquoi nous comptons sur vous pour soutenir l'Appel des Coquelicots.

En espérant que notre courrier aura retenu votre attention d'ici notre prochain rendez-vous le 1er avril 2019, nous prions d'agréer, mesdames et messieurs, nos respectueuses salutations républicaines

LE COLLECTIF COQUELICOT DE S&L

Contacts : nousvoulonsdescoquelicots71@gmail.com
<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

*Blanzay-Montceau – Chagny – Chalon – Cluny – La Clayette - Louhans – Mâcon – Sigy le Chatel
ST Gengoux...